

ASA ET PRESCRIPTION QUADRIENNALE



ATTENTION AUX CHANTS DES SIRENES... SURTOUT CEUX D'ALLIANCE

Après vous avoir fait miroiter une hypothétique « levée » de la prescription quadriennale par le Ministre de l'Intérieur...

A présent Alliance ose demander aux policiers « d'alerter eux mêmes leurs députés de circonscription » sur la prescription quadriennale.

**ON CROIT
RÊVER !**



Souvenez-vous de ceux qui racontaient dès 2013 qu'un simple recours gracieux suffisait ! Que l'ASA « c'est automatique »..... « Pas la peine d'aller en justice »...



En réalité aujourd'hui, seuls les collègues qui disposent d'un jugement, parce qu'ils ont suivi nos conseils depuis 2012, bénéficient de l'intégralité des rappels de traitements qui leurs sont dus, parce que la prescription leur est inopposable.

UNITÉ SGP POLICE-FO est aux avant-postes de la bataille juridique qui seule peut permettre de faire annuler les arrêtés de prescription quadriennale.

Si l'administration persiste, **UNITÉ SGP POLICE-FO** n'hésitera pas à engager des recours sur le terrain de **la responsabilité de l'état pour faute**, afin d'obtenir réparation pécuniaire du préjudice subi.



PAR AILLEURS, NOUS RAPPELONS QUE NOUS EXIGEONS LE RETOUR À L'ASA POUR TOUS LES POLICIERS FRANCILIENS

**UNITÉS GP
POLICE**



FSMI FO

100%

**Gradés, Gardiens,
ADS et PATS**

17-10-2018